

FORCE OUVRIÈRE

# FODDI

LA FORCE SYNDICALE

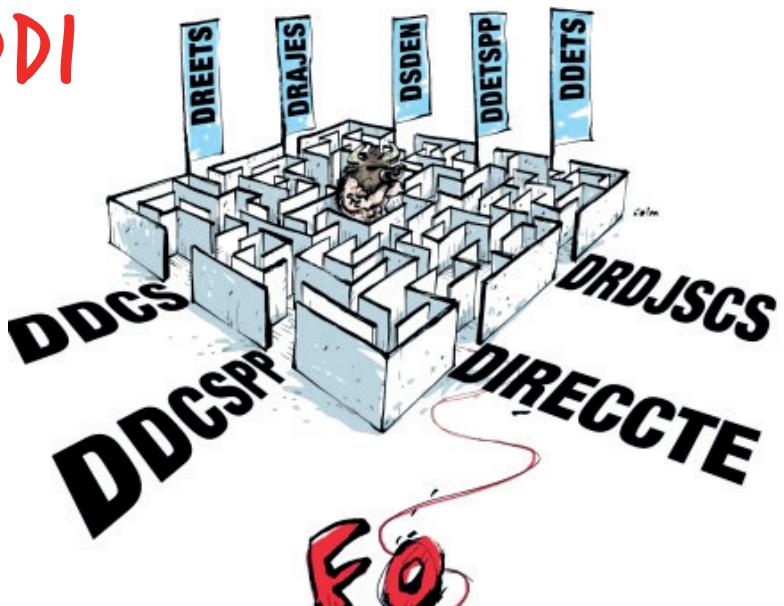


ELECTIONS  
DDETS - DDETS-PP

14 DÉCEMBRE 2021

1<sup>ER</sup> SYNDICAT  
AU CT DES DDI

JE VOTE FO



VOTRE FIL D'ARIANE DANS LES RÉFORMES

AIDER ECOUTER INFORMER REPRESENTER DEFENDRE

RESISTER REVENDIQUER RECONQUERIR

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES  
DES ENGAGEMENTS QUI SERONT TENUS  
DES VALEURS RÉPUBLICAINES RESPECTÉES

LE 14 DECEMBRE  
FAITES LE BON CHOIX VOTEZ FO

# PROFESSION DE FOI

# VOTRE VOTE SERA DÉTERMINANT POUR L'AVENIR !

Le 1<sup>er</sup> avril 2021 a marqué un nouveau bouleversement dans l'organisation de l'État territorial, avec notamment la mise en place des **Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETS-PP)**.

Ces nouvelles directions, qui ont remplacé les DDCS, DDCSPP et DIRECCTE, résultent d'une réforme unanimement rejetée. La situation sanitaire critique et le chantier parallèle des "Secrétariats Généraux Communs" (SGC) pas encore achevé n'ont fait qu'ajouter à l'inopportunité de cette **réforme précipitée**.

Alors que l'État est brocardé dans sa capacité à gérer la crise sanitaire, on voudrait prendre le risque de donner des arguments de plus à ses détracteurs/prédateurs qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Une fois encore, la continuité du service public tient sur **l'implication des agents**. Dans ce nouveau contexte, **FO défend encore et toujours le service public républicain au plus près du territoire, ainsi que l'ensemble de ceux qui le portent et le composent** !

# VOTER POUR VOUS VOTEZ FO

C'EST S'ENGAGER POUR UN ETAT TERRITORIAL

- **Présent, pertinent et cohérent** à tous les étages de la République,
  - **Qui conforte ses fonctions régaliennes** par la diversité de ses postures,
  - **Simplificateur**, mais pas dérégulateur,
  - **A l'écoute et partenaire éclairé** des acteurs territoriaux et bénéficiaires du service public,
  - Réellement **connecté** à la connaissance du territoire et de ses acteurs,
  - **Que l'on peut encore toucher du doigt**, et pas seulement de la souris,
  - **Qui sera encore là** quand on l'appellera à l'aide.

Cela passe par le **MAINTIEN DE DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE PLEIN EXERCICE**, connectées et non en opposition avec les services et Etablissements publics ministériels, non soumises à des restructurations en cascade, disposant d'un caractère technique reconnu et valorisé, et connectées avec les différents ministères dans le respect des chaînes ministérielles RH et "métiers".



ON  LE SERVICE PUBLIC !!

# FORCE OUVRIÈRE FORCE DE PROPOSITIONS



## C'EST VISER À CE QU'IL Y AIT UN "APRÈS" TIRANT LES ENSEIGNEMENTS DES ERREURS DU PASSÉ :

- Inverser enfin la logique, partir des crises auxquelles il faudra probablement faire face, et se donner les moyens d'y répondre ;
- L'arrêt pur et simple des réorganisations réalisées à la seule aune des objectifs comptables de réductions d'effectifs ;
- Redonner l'attractivité nécessaire aux missions techniques et spécialisées exercées en DDI, précieuses en tout temps pour prévenir et conseiller, indispensables en période de crise pour agir ;
- Prendre conscience que la construction des compétences passe la plupart du temps par des parcours professionnels à dominante ministérielle, structurés par des statuts particuliers, et que l'échelon départemental ne doit en aucun cas être considéré et conçu comme un vase clos peuplé d'agents publics interchangeables ;
- Établir des plans massifs ministériels de recrutement statutaire permettant d'anticiper les effets de la pyramide des âges des agents des DDI, et contribuer à lutter contre la précarité de notre jeunesse en période de crise.

## C'EST REMETTRE L'HUMAIN ET LE COLLECTIF AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS :

Pour des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité

- Défendre la valeur des corps particuliers comme creuset de la construction des compétences collectives nécessaires aux missions des DDI, tout en portant des avancées générales bénéficiant à tous (notamment en revalorisant les grilles et le point d'indice) ;
- Défendre le principe "mission pérenne/emploi statutaire" en luttant contre la précarisation des recrutements et en défendant les agents contractuels souvent gérés par un Etat employeur peu respectueux des règles ;
- Veiller à la transparence des décisions individuelles et lutter pour l'égalité de traitement dans tous les domaines ;
- S'opposer à toute forme de discrimination.

## POUR LE RETOUR À DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES ET LA PRISE EN COMPTE DE L'HUMAIN DANS L'ORGANISATION DES SERVICES

- Renforcer les moyens nécessaires à la mise en place d'une politique ambitieuse en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans chaque direction ;
- Interdire les pratiques concourant à écrêter le temps de travail réel et à masquer le non respect des garanties minimales, intégrer les temps de déplacement professionnels et domicile/travail induits par les réorganisations dans le temps de travail ;
- Etablir et décliner dans chaque DDI des règles nationales encadrant l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication, instituant un réel droit à la déconnexion ;
- Lever les freins à l'accès volontaire au télétravail, tout en préservant le collectif de travail, et en garantissant la prise en charge par l'employeur des frais induits (y compris en matière d'ergonomie) ;
- Intégrer la qualité d'usage comme priorité dans les programmes immobiliers et déménagements.

## POUR UNE ACTION SOCIALE AMBITIEUSE ET HARMONISÉE VERS LE HAUT, DOTÉE DES MOYENS NÉCESSAIRES ET PRÉSERVANT LES DISPOSITIFS MINISTÉRIELS PARTICULIERS.

- La garantie du maintien de l'action sociale ministérielle, individuelle et collective, pour tous les agents ;
- Le maintien des structures, des moyens de fonctionnement et des acteurs de l'action sociale ministérielle ;
- Des harmonisations le cas échéant interministérielles dès lors qu'elles sont opérées "vers le haut".

VOTER POUR VOUS  
**VOTEZ FO**

# DEPUIS LE 1ER JANVIER 2010...

**FO**

PARLE D'UNE SEULE VOIX... POUR PORTER LA VÔTRE :

- Pour chaque instance, des positions claires et constructives élaborées collectivement par les représentants FO des différents ministères, en lien direct avec leurs collègues en DDI... pour porter la réalité du terrain auprès des responsables.
- Des analyses et des revendications pour défendre les droits des agents, les moyens et les missions

## FOCUS

► PROTECTION DES AGENTS EN DDI  
De quoi parle-t-on ?

## FOCUS

► TELETRAVAIL  
Ca démarre... doucement !

## FOCUS

► ENCADREMENT INTERMEDIAIRE EN DDI  
FO porte les préoccupations des cadres auprès de l'inspection générale

## GUIDE RH

DDETS, DDETSP

IL Y AURA UN AVANT ET UN APRÈS COVID EN DDI

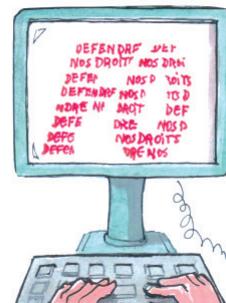


## FO VOUS INFORME... SANS NOYER VOS MESSAGERIES !

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu :



- Une lettre d'information électronique périodique sur l'actualité des DDI et de la Fonction Publique
- Un site internet dédié aux DDI et la possibilité de nous suivre en continu sur twitter @ddi\_fo !
- Un réseau de militants locaux et nationaux à votre écoute... venez les rejoindre !



LE 14 DÉCEMBRE 2021,  
FAITES LE BON CHOIX !

JE NOUS TOUTS AVEC SERVICE PUBLIC FO!